



COMMUNIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2017

La fédération de l'Oise de la Ligue des droits de l'Homme se déclare scandalisée d'apprendre que, suite à des pressions de l'association catholique en charge de l'école primaire privée Notre Dame de Senlis, le conseil d'administration du cinéma Jeanne d'Arc a obligé les gestionnaires du cinéma de retirer l'affiche du film ***Les Années Folles***, d'André Téchiné.

La fédération de l'Oise de la Ligue des droits de l'Homme condamne cet acte de censure inacceptable qui porte atteinte à la liberté d'expression comme à la liberté de programmation et de communication. Elle apporte son soutien aux responsables du cinéma et à toutes celles et ceux qui s'élèveront contre de tels abus.

Sous prétexte de « protéger » la sensibilité d'enfants va-t-on rhabiller les statues dans les rues de Senlis, mettre un voile sur les peintures de Courbet, Manet ou Renoir et bannir des écoles Baudelaire ce poète, victime lui-aussi de la censure, qui dans les Fleurs du Mal célébrait Lesbos « où les baisers chauds comme des soleils, sont comme les cascades orageux et secrets, fourmillants et profonds » ?